



LA MAIRIE RECRUTE

par voie de mutation ou de détachement, un(e)

Gardien brigadier de la police municipale (H/F)

MISSIONS :

Sous l'autorité du Chef de la Police municipale, le Policier municipal assure les missions dévolues pour garantir la tranquillité publique, la salubrité et la sécurité des personnes et des biens. Le Policier municipal veille à l'application du droit et développe une relation de proximité avec la population et l'ensemble des partenaires locaux.

ACTIVITES :

ACTIVITE 1 : VEILLE ET PREVENTION EN MATIERE DE MAINTIEN DU BON ORDRE, DE LA TRANQUILLITE, DE LA SECURITE ET DE LA SALUBRITE PUBLIQUES

- Participer à des patrouilles de surveillance, prévention, médiation, intervention
- Lutter contre la délinquance et assurer la sécurité des personnes et des biens
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- Veiller au respect du code de la route et des règles de stationnement
- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du maire sur le territoire d'intervention
- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence
- Assurer la gestion des commerçants ambulants exerçant sur le territoire communal
- Participer à la tenue des registres de suivi des affaires
- Suivre l'évolution des textes législatifs et réglementaires
- Participer à la rédaction des procédures, documents et actes administratifs courants en matière de prévention et de sécurité

ACTIVITE 2 : SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC

- Organiser et effectuer des missions d'ilotage
- Assurer la surveillance générale de la voie publique et des bâtiments communaux
- Réguler la circulation routière et le stationnement dans le respect du code de la route et des règles de stationnement
- Surveiller la sécurité aux abords des écoles
- Rédiger des rapports et des procès-verbaux et rendre compte auprès de l'autorité, des événements survenus et des dispositions prises

ACTIVITE 3 : DEVELOPPEMENT DES ECHANGES AVEC LA POPULATION ET LES PARTENAIRES LOCAUX

- Développer et relayer les informations auprès de la population et les orienter vers les services compétents
- Etre un interlocuteur pour les partenaires institutionnels et assurer une coopération avec l'ensemble de ces partenaires
- Informer les services municipaux d'éventuels dysfonctionnements ou anomalies
- Veiller au bon déroulement des manifestations publiques et cérémonies officielles

COMPETENCES PROFESSIONNELLES :

SAVOIRS :

- Connaissance des prérogatives de la police municipale, des acteurs internes et externes en matière d'intervention
- Techniques de diagnostic, d'analyse et de raisonnement tactique, de gestion de crise, de résolution des conflits et de médiation ; de commandement des interventions
- Connaissance des typologies des risques et procédures d'urgence
- Maîtrise du droit pénal et administratif
- Connaissance des registres d'armement ; main courante ; procédures et habilitations pour l'armement
- Principes de communication et modes de relation aux tiers : autorités, représentants institutionnels
- Prévention de la sécurité routière
- Gestion des objets perdus

SAVOIR-ETRE :

- Autonomie
- Diplomatie
- Disponibilité
- Réactivité
- Sens de la confidentialité
- Sens des responsabilités

SAVOIR-FAIRE :

- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques
- Recherche et relevé des infractions
- Rédaction et transmission d'écrits professionnels
- Commandement des interventions d'une équipe de police municipale
- Accueil et relation avec les publics
- Permanence opérationnelle du service de police municipale
- Rendre compte

QUALIFICATIONS :

Idéalement lauréat du concours de Gardien-Brigadier de Police Municipale (C)

CADRES D'EMPLOIS :

Gardien brigadier de police municipale (catégorie C, filière Police municipale)

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Temps complet
- Horaires variables et amplitude horaire large, notamment selon les événements
- Permis B
- Pratique régulière du sport et maîtrise d'un sport de combat ou de self-défense
- Pratique du vélo
- Poste à pourvoir au plus tôt
- Rémunération statutaire + RIFSEEP + prime annuelle
- Participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire labélisée
- CNAS

Poste ouvert aux titulaires par voie de mutation ou de détachement

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LA VILLE DE SACLAY ?

Adressez votre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire, à l'adresse mail : drh@saclay.fr ou par courrier à :

Monsieur le Maire
Mairie de Saclay
12 place de la mairie
91400 SACLAY